

Covid-19 : pourquoi les déchèteries sont fermées ?

L'arrivée des beaux jours couplés au confinement vous incite à faire du tri. Nous comprenons tout à fait que la fermeture des déchèteries puisse poser problème mais il est important de rappeler que cette fermeture est une décision des pouvoirs publics.

Une seule règle : restez-chez vous

L'ouverture des déchèteries aurait eu pour conséquence de générer un regroupement de personnes en contradiction avec les consignes de confinement. C'est pourquoi dès le début du confinement le choix a été fait de **fermer les déchèteries**. Une décision qui permet donc d'assurer la sécurité sanitaire des usagers et du personnel d'accueil.

rgba(255,255,255,1)

Des déchets non prioritaires

Les déchets collectés en déchèteries sont non prioritaires contrairement à aux ordures ménagères par exemple. Les déchets apportés en déchèterie sont des matériaux non évolutifs ils peuvent donc être **stoker chez vous en attendant leur réouverture**, comme le préconise le gouvernement.

De même, si vous souhaitez apporter des vêtements sur la borne de collecte, gardez-les chez vous, puisque la collecte n'est plus assurée.

En cette période de confinement, il est demandé à chacun de limiter ses déplacements et de respecter ceux autorisés par la loi. Tout usager pris en flagrant délit d'abandon ou de dépôts sauvages risque une double amende : 1 500€ liée au dépôt sauvage et 135€ déplacement non autorisé.

rgba(255,255,255,1)

Focus sur la gestion des déchets végétaux

Pour la gestion de vos déchets végétaux, il existe des solutions simples sans bouger de chez vous comme le [compostage](#), le [paillage](#) ou encore le [mulching](#). Parallèlement les collectivités membres du SYMEVAD ont mis en place des mesures spécifiques sur le territoire pour assurer une collecte en porte à porte des végétaux pour éviter les déplacements des habitants en cette période de confinement. Pour en connaître les modalités rapprochez vous de Douaisis Agglo, l'agglomération Hénin-Carvin ou la communauté de communes osartis-marquion.

Pour information, les équipes du SYMEVAD, en partenariat avec Suez (Exploitant du dépôt de Sin-I-Noble), travaillent sur une réouverture du dépôt de végétaux sur Sin-le-Noble sous certaines conditions. Nous vous tiendrons informer au plus vite dès suite de ses échanges.

Une réouverture est-elle prévue ?

Une ouverture pourrait éventuellement intervenir après le 11 mai sous réserve d'évolution du contexte actuel, et ce avec des conditions spécifiques. Depuis quelques semaines déjà, le SYMEVAD travaille sur les modalités d'ouvertures des déchèteries sur le Douaisis post-confinement.

Parallèlement pour que la réouverture puisse se faire dans les meilleures conditions nous devons d'une part nous assurer préalablement de la sécurité de nos agents (équipement de protection actuellement non disponible) et des usagers. D'autre part, nous devons nous assurer que les déchets collectés en déchèteries soient évacués régulièrement et valorisés correctement. Une variable qui n'est actuellement pas possible pour le moment puisque certaines filières sont actuellement à l'arrêt.

rgba(255,255,255,1)

Publié le 17/04/2020